



VINGT-NEUVIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le lundi 14 décembre 2015 à 17 heures

Au siège social et par vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères, conseillers :

en personne : C. Gleeson, M. Langevin, A. Lauzon, D. Pelletier
par vidéoconférence : J. Lorek, M. Lorek, F. Marcotte Roy, M. Owca, S. Payeur,

Administration : L. Allaire, Y. Bolduc, T. Dechêne, R. Lepage, C. van Rassel, G. Beauce

Absences : D. Coughlin, L. Mayer, J.P. Pelletier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 17 heures et procède à l'appel des membres.

Résolution n° 29X-01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Gleeson
QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non-autorisée de Conseillère Coughlin, Conseillère Mayer et Conseiller J.P. Pelletier à la réunion extraordinaire du 14 décembre 2015.

2. PRIÈRE

La présidente invite la directrice de l'éducation, Mme Lucie Allaire, à réciter la prière.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 29X-02 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la vingt-neuvième réunion extraordinaire tenue le lundi 14 décembre 2015, tel que présenté.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant

5. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 29X-03 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer la question suivante :

1.1 Présentation de l'entente de principe négociée entre l'AFOCSC, la Couronne et le syndicat représentant le personnel de soutien syndiqué (UIES)

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 29X-CP02 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Langevin

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

6. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 29X-CP01 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales ratifie l'entente de principe centrale négociée entre le conseil des associations d'employeur (représentant l'AFOCSC), la Couronne et l'Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (représentant les membres de l'UIES) applicable au personnel de soutien syndiqué pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017.

Adoptée

Résolution n° 29X-04 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 29X-05 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE la séance de la vingt-neuvième réunion extraordinaire du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le 14 décembre 2015 soit levée à 17 h 45.

Adoptée



Sylvie Payeur
Présidente

/gb



Lucie Allaire
Directrice de l'éducation